



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE
Compte-rendu de la réunion du mardi 12 mai 2015 à 18h30
dans la salle de réunion 047

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte rendu commission du 14 avril 2015

Service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante

2. Animation Estivale 2015

Service Développement des Pratiques Sportives

3. Partenariat GRDF – Metz Plage
4. Versement d'une subvention à l'Association FC Metz
5. Divers

**Etaient présents, sous la présidence de : Madame Margaud ANTOINE-FABRY,
Adjointe au Maire :**

- Madame Marie RIBLET, Conseillère municipale
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère municipale

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Conseiller Délégué
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère municipale
- Monsieur Julien HUSSON, Conseiller municipal
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller municipal
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère municipale
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire
- Monsieur Belkhir BELHADDAD, Adjoint au Maire
- Monsieur Richard LIOGER, Adjoint au Maire

Assistaient également à la séance :

- Monsieur Thierry ROCHEL, Directeur du pôle Animation, jeunesse, sports et vie associative
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des pratiques sportives
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Madame Marie-Chantal DUFOUR du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Sébastien REICHARDT du service Développement des pratiques sportives.

Madame ANTOINE-FABRY ouvre la séance à 18h40 et présente la liste des membres excusés.

1^{er} point : adoption du compte rendu commission du 14 avril 2015

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2^{ème} point : Animation Estivale 2015

L'organisation de la 35^{ème} édition de l'Animation Estivale prévue du 6 juillet au 14 août 2015 a imposé des changements, compte tenu de nouvelles contraintes budgétaires, tant pour la Ville que pour les associations souhaitant y participer. Ce n'était pas chose aisée car ce dispositif a une forte aura précise Madame Margaud ANTOINE-FABRY. Les interrogations portaient sur le maintien des activités traditionnelles tout en laissant la possibilité à de nouvelles associations de faire leur entrée. La Ville a travaillé en amont avec les associations concernées pour optimiser l'offre dans le cadre d'un budget contraint et en ciblant l'intérêt des jeunes. De nouvelles orientations leur ont été proposées pour établir leurs propositions à partir du principe de « partage du temps ». Ainsi, les associations traditionnelles ont été invitées à réduire soit la durée de leur participation (5 semaines au lieu de 6), soit le nombre de séances, soit de revoir la pratique d'une activité similaire en répartissant leur temps d'intervention (ex tennis, football) pour parvenir à un juste équilibre et permettre l'entrée de nouvelles associations (limitée à 1 ou 2 semaines maximum).

Les associations ont donc joué le jeu permettant l'entrée de nouvelles associations (Collectif Art, Graoulab...) ; de nouvelles structures publiques ont également proposées leurs participations pour un coût zéro et avec des activités de qualité (FRAC, Metz en Scène, TCRM BLIDA, Ecole des Sports) ; de même qu'une participation inédite des parents est organisée par les ludothèques et jardinothèques du pôle Petite enfance.

Madame Margaud ANTOINE-FABRY ayant achevé l'introduction du point, invite Madame Violette KONNE à poursuivre.

Avant d'aborder les propositions des associations, Madame Violette KONNE présente quelques statistiques de l'édition 2014, à savoir :

- 3 285 cartes délivrées
- 151 ateliers pour 99 disciplines différentes

- 51 367 séances/jeunes proposées
- 90% des places réservées

L'enquête de satisfaction réalisée auprès des parents révèle que sur les 375 retours, 89 % d'entre eux répondent que l'Animation Estivale a été l'occasion de découvrir de nouvelles associations et 63 % indiquent que leur enfant envisage à l'issue des animations de poursuivre une des activités tout au long de l'année. Egalement, plus de 94% expriment leur satisfaction sur l'éventail des activités proposées. Il est précisé que le service a de plus en plus d'interaction avec les parents par la voie des mails.

A cet effet, Madame Caroline AUDOUY souhaite savoir si les parents proposent de nouvelles activités ?

Madame Violette KONNE répond positivement précisant toutefois que certaines activités ne peuvent pas toujours être programmées pour des raisons d'absence d'encadrement de qualité comme pour l'activité skate par exemple (difficulté de trouver un animateur diplômé Brevet d'Etat) ou encore de disponibilité des lieux (réfection piscine ou patinoire).

Avant de passer en revue les projets de 73 associations et institutions, il est demandé aux membres de la commission de remplacer le projet de DCM contenu dans leur dossier par le projet de DCM réactualisé suite à des changements intervenus entre temps liés à la défection de la patinoire avec pour conséquence des ajustements au niveau de la répartition des crédits et une réintroduction de l'activité moto, pour un budget global de 172 895 €.

Il est rappelé qu'il a été fait appel aux services de la Ville et d'organismes publics partenaires, pour compléter l'offre émanant des associations.

S'agissant des nouveautés pour la partie sportive, il est indiqué que les animateurs de l'Ecole des Sports organiseront des activités de plein air, de jonglerie et de baby boxe (5-7 ans) sur la première quinzaine de l'Animation Estivale. Trois autres associations font également leur entrée telles le Ryu Tai Jitsu Lorrain avec de la self défense (pour les ados), Aïkido la Grange au Bois pour une initiation aikido et Taekwondo Spirit venant compléter l'offre de taekwondo. S'agissant des associations traditionnelles, certaines d'entre elles proposent de nouvelles activités comme le foot féminin pendant 1 semaine (AS Metz GAB), l'aérobic et la pratique du parkour (sport de rue) par Metz Gym.

S'agissant de la partie culturelle, les nouvelles associations sont Collectif Art, Au Four et à Mesure, Graoulab proposant respectivement de la capoeira, du hip hop, une fabrication de poupées et d'objets en porcelaine ainsi que des sacs avec des tissus de récupération, de la conception et modélisation en 3D in fine.

L'Assolatelier a proposé trois projets dont deux seulement sont retenus. En effet, l'an dernier les 3 ateliers ont eu un très faible taux de fréquentation (de 0% à 32%). Il est signalé qu'une attention particulière est effectuée en direction des jeunes habitant les quartiers périphériques en y organisant des ateliers de l'Animation Estivale afin de favoriser la mixité des publics. Or, il arrive que des activités ne fonctionnent pas (peu de présences). Afin de ne pas pénaliser les associations qui acceptent de décentraliser leurs activités, Madame Violette KONNE demande aux membres de la Commission de prendre en compte le fait que ces associations prennent des risques et leur propose de retenir les deux projets pour l'Assolatelier.

Les membres donnent un avis favorable.

Il est également signalé que la Maison de la Culture et de Loisir (MCL) faisant office de "pôle culturel" au sein de l'Animation Estivale les années précédentes a également été concernée par une réduction de sa subvention ; le Service a essayé toutefois de préserver un fort potentiel d'accueils car la fréquentation de ses ateliers atteint les 90% voire 100% et au-delà pour certains.

Une précision est aussi apportée sur TCRM BLIDA qui intervient sur les 5 semaines de l'Animation Estivale à titre gratuit, proposant des activités de création sur différents thèmes (vidéo, photographie, textile et électronique, objets en bois...).

Madame Violette KONNE conclut en indiquant le nombre de places proposées soit 41 654 (10 000 places en moins par rapport à 2014).

A cet effet, Madame Caroline AUDOUY souhaite savoir si toutes les demandes seront satisfaites ?

Madame Violette KONNE précise que certaines ne le seront pas mais le Service a fait son possible pour limiter l'impact.

Madame Marie RIBLET demande si les personnes préviennent quand leurs enfants n'honorent pas leurs réservations ?

Madame Violette KONNE indique que certaines d'entre elles ne le font pas ; toutefois le Service lutte contre cet incivilité en sensibilisant les parents d'une part et en demandant aux clubs concernés de prévenir afin que ces personnes puissent être ciblées. Le service n'a pas une vue précise avant l'achèvement de l'Animation Estivale car certaines associations ne remplissent pas journallement le tableau des présences. Toutefois, des résultats commencent à apparaître car on passe de 15% d'absences non excusées en 2013 à 13% en 2014.

Madame Marie RIBLET demande si les parents ne se plaignent pas de ne pouvoir réserver que sur Internet ? Il lui est indiqué que des réservations sont également possibles en mairie de quartier et à l'hôtel de Ville. Des réservations peuvent également être effectuées par des associations à la place des parents par le biais d'un formulaire ad hoc et signé par le parent.

Madame Violette KONNE apporte une précision sur le visuel de l'Animation Estivale 2015 qui a une particularité : il figure en noir et blanc sur 10 grandes affiches Decault qui seront coloriées par les enfants des centres socio-éducatifs et affichées ensuite dans la ville.

Les membres de la Commission acquiescent et donnent un avis favorable à l'ensemble des propositions.

Le rapport sera présenté en Conseil Municipal par Madame Margaud ANTOINE FABRY.

3^{ème} point : Partenariat GRDF – Metz Plage

Madame ANTOINE-FABRY introduit le point qui est présenté par Madame GAULARD.

La Ville de Metz ayant passé avec GRDF un accord pour la distribution du gaz à Metz, à l'occasion de cette convention cadre, GRDF a souhaité accompagner la ville sur certaines de ses actions qui intègrent notamment les valeurs que l'entreprise privilégie. En effet, acteur de proximité GRDF souhaite aider les Collectivités locales dans leur volonté de mixité, d'intégration et d'insertion du sport pour tous notamment.

Dans cet esprit la convention prévoit que la Ville et GRDF détermineront chaque année d'un commun accord les opérations retenues pour bénéficier du soutien de l'entreprise. Pour 2015, GRDF et la Ville ont souhaité faire porter ce soutien sur l'opération METZ PLAGES qui se déroulera du 22 juillet au 16 août.

Metz Plage a été initiée par la Ville en 2008 pour offrir aux messins et en particulier à ceux qui ne partent pas en vacances un espace de détente et de loisirs. Cet événement qui a lieu chaque année sur le site du plan d'eau et dont l'accès est gratuit a rassemblé depuis sa création plus de 826 000 visiteurs.

De très nombreuses animations sont proposées à un public composé de familles, d'adolescents et de jeunes enfants. Ainsi, près de 25 disciplines sportives sont possibles sur le site alors que l'offre ludique et culturelle rassemble près d'une trentaine d'activités.

La participation de GRDF prendra la forme d'un apport financier à hauteur de 35 000 € et d'une intervention en matière d'animation. Ainsi en lien avec le Comité de Moselle de basket-ball une initiation à la pratique du basket sera mise en œuvre gratuitement sur le site de Metz Plage pendant une dizaine de jours.

Une convention définit la participation de GRDF à l'opération Metz Plage.

Pour compléter cette participation à un événement municipal, GRDF propose également d'investir dans un Play Ground qui serait mise en place dans un quartier de Metz pour permettre aux jeunes de s'initier et de pratiquer le basket-ball. Les modalités d'intervention et le choix du quartier n'étant pas encore arrêtées, une convention spécifique interviendra ultérieurement.

En conséquence, il est proposé à la Commission d'accepter la participation de GRDF.

Aucune observation n'étant relevée, la Commission se prononce en faveur.

Le rapporteur de ce point au prochain Conseil Municipal sera Madame ANTOINE-FABRY.

4^{ème} point : Versement d'une subvention à l'Association FC Metz

Madame GAULARD présente ce point.

Il est rappelé que le Centre de Formation du FC Metz a été créé en 1975 et que depuis, il n'a cessé de se développer et figure désormais parmi les meilleurs de France comme en témoignent les résultats des différentes équipes (sur la saison 2013-2014, l'équipe réserve a été sacrée Championne de France en CFA2 et évolue actuellement en CFA).

Pour offrir aux jeunes joueurs en formation des conditions de travail optimales, l'Association FC Metz met à la disposition de ses stagiaires de nombreuses infrastructures

modernes, allant de la structure d'hébergement (le centre dispose de 56 lits et accueille en permanence une quarantaine de jeunes joueurs âgés de 15 à 19 ans), en passant par l'espace de restauration (ouvert de 6h à 21h), la salle de musculation, le cabinet médical ainsi qu'un véritable espace pédagogique (composé de salles d'études, d'une bibliothèque, d'une salle vidéo et de salles de conférences).

Plus couramment appelé "Plaine de Jeux", le Centre Technique de la Plaine Saint Symphorien est un vaste complexe d'entraînement mis à disposition des jeunes stagiaires. Il est constitué de plusieurs vestiaires, d'un "club-house" et de nombreuses pelouses ainsi que d'un terrain synthétique pour accueillir tous les entraînements des équipes de jeunes.

Conformément aux attentes de la Ville, l'Association souhaite au terme de leur formation, pouvoir intégrer le plus grand nombre de stagiaires dans le groupe professionnel.

Ainsi, si la performance sportive et la progression individuelle de chaque garçon sont naturellement au cœur du processus de formation, l'Association porte également une très grande attention au développement intellectuel et social des joueurs à travers un système de scolarisation approprié. Pour y parvenir, elle s'appuie sur une étroite collaboration avec des établissements scolaires messins comme le collège Arsenal, le lycée Cormontaigne, le lycée professionnel René Cassin et le lycée Robert Schuman.

Sur le plan sportif, il convient de noter que grâce à la qualité de son travail en matière de formation, les équipes jeunes du FC Metz obtiennent chaque saison d'excellents résultats ; à titre d'exemple, l'équipe réserve qui a remporté le Championnat de France Amateur 2, l'équipe U15, Championne de France de futsal, etc.

L'Association consacre également beaucoup d'énergie à développer le travail à l'international en accueillant en permanence des joueurs venant de Chine, d'Inde ou encore de Singapour. Le Club a décidé d'officialiser ces échanges par la création en mars 2013 du 'FC Metz International Football Academy'. Ce brassage très enrichissant va permettre aux éducateurs de transmettre leur expérience, tout en perfectionnant leurs connaissances en matière de formation.

Enfin, l'Association FC Metz représente un acteur essentiel de l'animation sportive de la cité, notamment grâce à son implication dans l'organisation d'événements sportifs d'ampleur comme le tournoi international de football, dénommé « la Graouilly-Cup » prévu les 23 et 24 mai 2015 à Metz. A cette occasion, 64 équipes de la catégorie U12 vont se rencontrer et de nombreuses animations seront également prévues tout au long de ce festival durant lequel tous les clubs de football amateurs messins seront associés. Cet événement concrétisera ainsi le travail entrepris par l'Association FC Metz avec l'ensemble des clubs amateurs tout au long de l'année.

Il est proposé à la Ville d'apporter son soutien à l'Association Football Club de Metz en lui accordant une subvention d'un montant de 600 000 €.

Comme pour les saisons précédentes, cette subvention permettra de financer le fonctionnement :

- du Centre de Formation et notamment les dépenses liées à l'hébergement et à la restauration des joueurs accueillis, à l'encadrement sportif ainsi qu'au suivi individualisé médical, scolaire et sportif des jeunes,

- du Centre de Préformation et en particulier le soutien apporté aux sections sportives de l'agglomération messine,

- de l'Ecole de Football (accueil, encadrement, transport...).

Cette aide sera mandatée en deux temps, avec un premier versement de 300 000 € en septembre, puis un solde de 300 000 € attribué en octobre 2015.

Madame RIBLET tient à souligner la qualité et les efforts effectués par l'Association pour offrir aux stagiaires les meilleures conditions d'apprentissage et le développement de la section féminine.

La Commission se prononce en faveur de cette proposition.

Il sera proposé à Monsieur LIOGER de rapporter ce point au Conseil Municipal.

5^{ème} point : Divers

Suite à la demande formulée par Monsieur BELHADDAD à l'occasion de la précédente Commission, Madame GAULARD présente sous la forme d'un PowerPoint, la 43^{ème} édition du Challenge MICHELET organisé à Metz du 18 au 22 mai 2015 par la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'association MICHELET en hommage à Edmond MICHELET, résistant et ancien Garde des Sceaux. Cette manifestation sportive nationale, réunira près de 300 jeunes âgés de 13 à 18 ans sous protection judiciaire (Service Public et Secteur Associatif Habilité) ou pris en charge dans le cadre de dispositifs de la politique de la ville et de la prévention de la délinquance.

L'objectif est de favoriser la socialisation et l'insertion des jeunes en difficulté à travers la pratique sportive. Plus qu'une compétition, le challenge Michelet est l'occasion pour chaque jeune de mettre en valeur ses capacités, dépasser ses difficultés et compléter une démarche d'apprentissage de socialisation et d'insertion.

La Ville de METZ mettra ainsi à disposition les installations suivantes:

- Le Palais des Sports Saint-Symphorien (tournoi de Basket-ball féminin)
- Le Stade Dezavelle (Epreuves d'Athlétisme)
- La Piscine du Luxembourg (Epreuves de Natation)
- Le Gymnase du Luxembourg (Escalade et Tennis de Table)
- Le Fort de Queuleu (Cross et Cérémonie Commémorative)
- Le Centre de Formation du FC METZ met à disposition « la Plaine de Jeu » (tournoi de Football masculin). Les équipes se rencontrent autour d'épreuves sportives (Football, Basket-ball, Athlétisme, Cross, Escalade, Natation et Tennis de table) et un village d'animation est proposé chaque jour sur les sites de compétition.
-

Au sein du village, les jeunes pourront participer à des animations ludiques, à des initiations sportives, à des stands de sensibilisation et de prévention (Santé, Prévention routière, Secourisme, Handicap,...).

Les jeunes pourront également rencontrer des sportifs de haut-niveau:

Charles FRANCOIS, Champion du Monde de Boxe Thaï et Parrain de cette édition 2015

Fanny RIABOFF, Championne du Monde de Judo 2006 et Marraine de cette édition 2015

Jacques SECRETIN, Champion du Monde de Tennis de table 1977
Franck FESTOR, handisport recordman du monde d'ergomètre (rameur), marathonien.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame ANTOINE-FABRY clôt la séance à 19h30.

L'Adjointe au Maire

Margaud ANTOINE-FABRY